

Qu'est-ce qui manque, dans ces conditions? Ce ne sont pas les matériaux. On sait que la main-d'œuvre est abondante. Il existe une foule de gens compétents. En fin de compte, tout ce qui manque, c'est l'argent, le crédit financier.

En définitive, avec ou sans nouveau ministère, le problème de la pollution dans notre pays est en passe de devenir un problème financier. On ne peut plus reculer. La collaboration du public, des provinces et des municipalités est nécessaire, mais les mesures qui s'imposent ne peuvent plus être remises à plus tard. Cependant, nous savons que dans le système actuel, la plupart des corps publics sont endettés par-dessus la tête et ne peuvent plus songer à aucun développement, et ce même dans le cas de la pollution, qui est une question de vie ou de mort.

Il est évident que ce n'est pas en contractant d'autres dettes à un taux d'intérêt de 10 p. 100 que nous pourrions payer les vieilles dettes et mettre en œuvre les programmes nécessaires pour enrayer la pollution.

Étant donné que le gouvernement représente l'autorité suprême au pays, je l'invite à prouver sa compétence en exigeant que la Banque du Canada accorde aux provinces et aux municipalités qui en feront la demande des crédits sans intérêt comme ceux que nous accordons aux pays étrangers.

Je suis d'accord pour dire qu'il faut mettre sur pied des programmes destinés à enrayer la pollution de la terre, de l'air et de l'eau, mais si nous désirons vraiment le faire, attaquons-nous d'abord à la pollution financière, en réorganisant la Banque du Canada.

[Traduction]

**M. Don Mazankowski (Vegreville):** Monsieur l'Orateur, en prenant la parole pour présenter mes observations sur le bill C-207, je voudrais m'associer aux députés qui ont déjà exprimé des objections à ce sujet. Il n'est pas nécessaire, à mon avis, de détailler les aspects d'un bill omnibus sinon pour déclarer que, bien trop souvent au Parlement, nous avons vu de bonnes choses mêlées à un tas d'attrapes sous forme d'un seul projet de loi, dont certaines parties sont dures à digérer mais qui sont présentées à l'approbation de la Chambre.

Ce bill confère au gouvernement le pouvoir d'élargir ou de raffermir son organisation, de dépenser, sans l'intervention des représentants du peuple. Désormais, on pourra créer un ministère simplement par proclamation, ce qui est totalement contraire aux traditions et aux précédents de notre régime parlementaire. On voit ainsi se réaffirmer la tendance du gouvernement actuel à se transformer en une dictature administrative. Le cliché si souvent utilisé disant que les libéraux sont sempiternellement occupés à rechercher le pouvoir ne fait aussi que se vérifier.

Quand on voit les possibilités d'expansion des départements, et du nombre de postes de secrétaire parlementaire, on constate que le bill, s'il est adopté, donnera à tous les députés du côté libéral la chance d'être quelqu'un. Il est sous-entendu qu'ils font mieux d'être sages et d'appuyer le gouvernement sans quoi ils se retrouveront parmi la minorité des inconnus. Ce serait là extrêmement désastreux pour eux lorsqu'ils feront face à l'électorat aux prochaines élections—et cela s'applique même à mon ami de Saint-Boniface au Manitoba.

A l'exception de la partie du bill dans laquelle on propose la création du ministère de l'environnement, que

j'approuve même si, à mon avis, c'est un effort bien faible, bien superficiel contre le problème vital de la pollution, je ne vois rien dans le bill qui puisse réconforter les nombreux Canadiens chargés de fardeaux et de misères économiques. La création du ministère de l'Environnement est de fait un «non-événement». Je soutiens que le bill devrait établir une structure administrative complète pour combattre la pollution. Il propose plutôt une structure fragmentaire qui n'aura pas tous les pouvoirs voulus. Je le dis parce que les lois que doit appliquer le nouveau ministère ont été établies pour diverses autres fins et elles n'accordent pas au nouveau ministre le pouvoir de réglementation qu'il faut pour entreprendre une vaste campagne contre la pollution. Si le gouvernement a réellement l'intention de lancer une attaque générale et concertée contre la pollution, il doit attribuer des pouvoirs de réglementation très étendus à ce ministère pour lui permettre précisément de remplir ses ambitieuses responsabilités.

Je le répète, monsieur l'Orateur, le bill n'offre aucune mesure d'aide pour soulager les fardeaux, les misères et les pressions qui pèsent sur tant de Canadiens aujourd'hui. Au contraire, ils devront encore payer de leurs poches les récompenses destinées aux députés libéraux qui se sont distingués comme des garçons dociles, bien élevés et tout à fait en accord avec les politiques et les orientations de leurs supérieurs. Il paraît que les répercussions du projet de loi sous ce rapport se font déjà sentir. On me dit que de nombreux députés libéraux qui voulaient participer au débat ont été priés de s'en abstenir. C'est la sorte de démocratie active à laquelle croit le gouvernement et au sein de laquelle les libéraux ne peuvent se permettre d'être en désaccord.

Aux plus des trois quarts de million de Canadiens qui touchent actuellement l'assurance-chômage, au nombre encore plus élevé de miséreux qui ne reçoivent pas d'assistance publique, aux vieillards pensionnés, aux anciens combattants, aux propriétaires de petites entreprises qui sont forcés de fermer leurs portes et au très grand nombre de ceux qui sont sur le point de les fermer à cause de la crise économique provoquée par le gouvernement, aux nombreux petits cultivateurs et à ceux qui tentent de subsister des 63c. le boisseau versés pour l'orge et de \$1 le boisseau versé pour le blé, la moitié de ce montant étant retenue à titre de remboursement pour les avances antérieures, ce projet de loi n'offre aucun espoir et ne fait qu'embrouiller les questions.

● (8.30 p.m.)

Ce bill ne mérite que du mépris, car le gouvernement ne se soucie de rien. Il ne se soucie pas de ceux qui, faute d'organisation ou d'influence politique, sont incapables de faire valoir leurs droits et privilèges. Et ce sont les membres de ces groupes qui subissent les pires injustices dans notre société. Le gouvernement se contente, dans son égoïsme froid et calculateur, de continuer à bâtir son empire et sa bureaucratie. Il crée des postes dont tous ne feront rien de moins que d'aggraver l'irritation et de compliquer les démarches de ceux qui tentent d'obtenir juste considération de leur condition malheureuse.

Le premier ministre (M. Trudeau) a déclaré que tant que la guerre contre l'inflation n'aurait pas été gagnée, il y aurait peu d'espoir de secours pour ceux qui peinent en deçà du seuil de la pauvreté. Le premier ministre dit maintenant que l'inflation a été jugulée. J'estime qu'il ne